

VI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1898 s'élève à fr. 26,378,070 »

Le projet de Budget amendé pour l'exercice 1897 monte à . 26,432,385 »

La différence en moins est de fr. 54,315 »

Elle se décompose de la manière suivante :

A. — Service ordinaire :

Exercice 1898 fr. 25,778,070 »

— 1897 25,576,570 »

AUGMENTATION. . . . fr. 201,500 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1898 fr. 600,000 »

— 1897 355,815 »

DIMINUTION. . . . fr. 255,815 »

Soit en moins. . fr. 54,315 »

Cette différence se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.

CHAPITRE V.

AFFAIRES ÉLECTORALES.

ART. 26. — *Confection et distribution du papier électoral, etc.*

Crédit demandé pour 1898 fr. 163,000 »

— proposé pour 1897 40,000 »

AUGMENTATION. . . . fr. 123,000 »

Le crédit de 33,000 francs qui fait l'objet du littéra a de cet article est

NOTE PRÉLIMINAIRE.

destiné à l'achat du papier électoral nécessaire pour les élections législatives et provinciales qui doivent avoir lieu en 1898.

Dans le calcul du crédit prévu au littéra *b*, on a tenu compte du montant des dépenses de même nature faites en 1896.

ART. 27. — *Frais à rembourser au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, du chef du transport des électeurs, etc.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	75,000	»
— proposé pour 1897		1,000	»
AUGMENTATION.	fr.	74,000	»

Ce crédit de 75,000 francs est calculé en prévision des élections législatives et provinciales ordinaires ainsi que des élections partielles (Chambres, conseils provinciaux et communaux).

CHAPITRE VII.

GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.

ART. 33. — *Magasin central d'armement, etc.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	10,500	»
— proposé pour 1897		15,000	»
DIMINUTION.	fr.	4,500	»

Une augmentation de 4,500 francs a été proposée au Budget de 1897 pour couvrir les dépenses à résulter de certaines modifications aux objets d'équipement des corps spéciaux armés du fusil Mauser.

Cette augmentation constitue une charge temporaire et ne doit pas être renouvelée.

CHAPITRE XIII.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 114. — *Frais de rédaction et de publication du dix-huitième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire, etc.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	9,000	»
— proposé pour 1897		»	»
AUGMENTATION.	fr.	9,000	»

Dépense périodique non annuelle; même crédit que pour le rapport précédent.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XV.

SERVICES DIVERS.

ART. 116. — *Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc. de maisons d'écoles primaires.*

Crédit demandé : 600,000 francs.

Ce crédit doit permettre au Gouvernement d'accorder l'intervention ordinaire du Trésor public dans les dépenses à résulter de travaux projetés par les communes.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1898 est fixé :

1° Pour le service ordinaire, à la somme de vingt-cinq millions sept cent soixante-dix-huit mille soixante-dix francs	fr. 25,778,070 »
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de six cent mille francs.	600,000 »

Ensemble à la somme de vingt-six millions trois cent soixante-dix-huit mille soixante-dix francs fr. 26,378,070 »
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1897.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,*

F. SCHOLLAERT.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

(182)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1898.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 •	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale . . . (Les magistrats qui font partie du comité toucheront les indemnités de vacation, au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département)	486,300 •	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	61,000 •	592,950 •
4	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque.	4,000 •	
5	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés.	18,050 •	
6	Frais de route et de séjour; missions.	2,700 •	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
7	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État ou à des professeurs et instituteurs communaux, et prenant cours en 1898 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année	61,650 •	
8	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1898.	221,000 •	428,621 •
9	Suppléments de pensions accordés, en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862, à des instituteurs communaux et restant dus au 1 ^{er} janvier 1898	500 •	
10	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux	43,500 •	
11	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'administration de l'instruction publique, en conformité de la loi du 15 mars 1867	5,771 •	
A REPORTER. . . . fr.		330,221 •	1,021,571 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	530,221 °	1,021,371 °
12	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents salariés par l'État, à leurs femmes ou enfants, qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minime, ont des titres à l'obtention d'un secours, en raison de leur position malheureuse	98,400 °	
CHAPITRE III.			
STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
15	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire	4,500 °	
14	Frais de la commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Indemnités pour la rédaction de l' <i>Annuaire statistique</i> , des tableaux du mouvement annuel de la population et de l'état civil et autres travaux spéciaux du service de la statistique générale et de la commission centrale. Traductions	4,900 °	
15	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale	8,600 °	
16	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque	5,800 °	
			22,800 °
CHAPITRE IV.			
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.			
17	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	440,800 °	
18	Traitements des employés, gens de service et gens de peine; traitements de disponibilité : Province d'Anvers 116,95 ° — de Brabant 152,070 ° — de la Flandre occidentale 130,085 ° — de la Flandre orientale 152,810 ° — de Hainaut 137,590 ° — de Liège 127,600 ° — de Limbourg 86,640 ° — de Luxembourg 82,450 ° — de Namur 100,000 ° Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, aux augmentations réglementaires 12,665 ° Organisation des offices provinciaux du travail 50,000 °	1,108,660 °	
	A REPORTER. fr.	1,558,460 °	1,044,371 °

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT . . . fr.	1,558,460 »	1,044,371 »
19	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues:		
	Province d'Anvers.	27,000 »	
	— de Brabant.	27,000 »	
	— de la Flandre occidentale	27,000 »	
	— de la Flandre orientale	27,000 »	
	— de Hainaut	31,000 »	235,900 »
	— de Liège	31,500 »	
	— de Limbourg	20,700 »	
	— de Luxembourg	20,700 »	
	— de Namur	24,000 »	2,324,260 »
20	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours:		
	Traitements des commissaires	211,500 »	
	Frais de bureau	45,400 »	445,900 »
	Traitements des employés	191,000 »	
21	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales	50,000 »	
22	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination	34,000 »	
CHAPITRE V.			
AFFAIRES ÉLECTORALES.			
23	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} juin 1898. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'Etat; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections.	20,000 »	
24	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral.	18,000 »	
25	Frais de matériel, d'impressions et d'écritures nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Frais de correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales	20,000 »	296,000 »
26	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'Etat. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (crédit non limitatif)	163,000 »	
27	Frais à rembourser au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, du chef du transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'Etat	75,000 »	
	A REPORTER. fr.	»	3,064,031 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	3,664,651 •
	CHAPITRE VI.		
	MILICE.		
28	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions.	120,000 •	140,000 •
29	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses.	20,000 •	
	CHAPITRE VII.		
	GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.		
30	Inspection générale et commandements supérieurs : traitements, indemnités, frais de route et de séjour	21,800 •	154,400 •
31	Inspection générale et commandements supérieurs : frais de bureau	500 •	
32	Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.	7,500 •	
33	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Achat, entretien et réparation d'armes et d'objets d'équipement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures	10,500 •	
34	Tir national : personnel permanent	21,760 •	
35	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses. Frais d'organisation des grands concours annuels; achat de prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie	29,340 •	
36	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées — prix de tir	43,000 •	
37	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers	20,000 •	
	À REPORTER. fr.	•	3,959,051 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		3,950,081 .
	CHAPITRE VIII. DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.		
58	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution.	17,000 .	20,000 .
30	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; traduction et expédition des diplômes.	3,000 .	
	CHAPITRE IX. LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.		
40	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins; subside de 500 francs à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessiteux; subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux décorés de la Croix de fer et de la Croix commémorative, aux blessés de Septembre et à leurs familles	280,900 .	280,900 .
	CHAPITRE X. SCIENCES ET LETTRES.		
41	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; publication d'une <i>Bibliographie nationale (de 1830 à 1880)</i> ; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1852 et du 30 avril 1895. Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des sciences et des lettres. Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887; dépenses diverses. Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> . Office international de bibliographie: rédaction et administration	195,100 .	
	À REPORTER. fr.	195,100 .	4,250,931

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	195,100 •	4,259,931 •
42	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du palais des Académies; frais divers. Subsidés extraordinaires à l'Académie, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. Examen et jugement des concours de la fondation De Keyn. Frais de la commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une biographie nationale.	105,900 •	
43	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; dépenses ordinaires; publication des anciens monuments de la littérature flamande	50,000 •	
44	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service.	72,900 •	
45	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	53,000 •	
46	Bibliothèque royale : personnel; rédaction du catalogue général	96,900 •	
47	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions (y compris 6,250 francs en charge temporaire)	106,250 •	
48	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections	96,500 •	
49	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i>	52,250 •	955,650 •
50	Archives générales du royaume à Bruxelles : personnel	65,600 •	
51	Archives générales du royaume à Bruxelles; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique	10,200 •	
52	Archives de l'État dans les provinces: personnel	64,550 •	
53	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc. Inspection des archives communales	14,700 •	
54	Échanges littéraires internationaux.	10,000 •	
	CHAPITRE XI.		
	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.		
55	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire	1,000 •	
56	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.	2,000 •	
57	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité	1,459,877 •	
58	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'administrateur-inspecteur de l'université de Liège.	395,440 •	
	A REPORTER. fr.	1,858,317 •	5,215,581 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE (suite).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	1,858,517 •	5,215,581 •
59	Bourses universitaires; bourses de voyage; frais de concours pour la collation de ces bourses.	111,000 •	
60	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys	60,000 •	
61	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation	5,000 •	
62	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, litt. f, de la loi du 12 avril 1894	11,000 •	2,084,817 •
	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale	1,500 •	
64	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission	4,000 •	
65	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du commis.	1,000 •	
66	Frais des concours universitaires: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités	12,000 •	
67	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	21,000 •	
CHAPITRE XII.			
ENSEIGNEMENT MOYEN.			
68	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen: traitement du secrétaire	2,000 •	
69	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen: frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers	4,000 •	
70	Inspection des établissements d'instruction moyenne: personnel, traitements et indemnités.	29,500 •	
71	Inspection des établissements d'instruction moyenne: frais de voyage; missions; rémunérations; frais de bureau	12,800 •	
72	Inspection de l'enseignement de la gymnastique: traitement de l'inspecteur	7,000 •	
73	Inspection de l'enseignement de la gymnastique: frais de route et de séjour (Service mixte avec l'administration de l'enseignement primaire.)	5,000 •	
74	Inspection des cours de dessin: traitements	8,000 •	
75	Inspection des cours de dessin: frais de route et de séjour	4,000 •	
	A RAPPORTER fr.	70,100 •	7,500,598 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT fr.	70,100 .	7,500,398 .
76	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège. Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement	85,000 .	
77	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège	11,000 .	
78	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	60,000 .	
79	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel	2,500 .	
80	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régents d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	6,000 .	
81	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux (loi du 1 ^{er} juin 1850); aux athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (loi du 1 ^{er} juin 1850); aux écoles moyennes (loi du 15 juin 1881). Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux. Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	5,559,064 .	
82	Athénées ou collèges royaux : sections industrielles et commerciales; fréquentation des cours de l'Institut supérieur de commerce à Anvers	4,000 .	4,170,672 .
83	Écoles moyennes : bourses	55,000 .	
84	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé.	155,411 .	
85	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	32,000 .	
86	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. Impressions; fournitures et frais divers	20,700 .	
87	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi	2,000 .	
88	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements	152,197 .	
89	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'administration de l'enseignement moyen	9,200 .	
	A REPORTER fr.	4,169,172 .	11,471,070 .

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	4,169,172 .	11,471,070 .
90	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire, à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 ^{er} juin 1850; acquisitions; reliures et autres dépenses	1,500 .	
	CHAPITRE XIII.		
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.		
91	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitement du secrétaire.	2,000 .	
92	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés, par l'arrêté royal du 2 février 1885, à prendre part aux travaux du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers	3,800 .	
93	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économes des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitements de disponibilité.	415,500 .	
94	Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économes des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1 ^o aux inspecteurs principaux; 2 ^o aux inspecteurs cantonaux; 5 ^o aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux	194,800 .	
95	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite	98,000 .	14,301,000 .
96	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application	811,650 .	
97	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'art. 9 de la loi organique de l'enseignement primaire 1884-1895. Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des jurys chargés de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne	20,000 .	
98	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire	6,000 .	
99	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État.	70,950 .	
100	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées.	200,000 .	
	A REPORTER. fr.	1,822,700 .	26,772,070 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT fr.	1,822,700 .	25,772,070 .
101	Frais des conférences des instituteurs. Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs. Achat de spécimens d'arbres fruitiers et de graines. Récompenses aux instituteurs primaires communaux adoptés ou subsideés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers	151,800 .	
102	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types	100,000 .	
103	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique, 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption	9,200,000 .	
104	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique, 1884-1895 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 103 à l'article 104 et vice versa)	1,000,000 .	
105	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsideés pour garçons	20,000 .	
106	Part de l'Etat dans les augmentations périodiques légalement obligatoires de traitement accordées à des instituteurs communaux ou adoptés	500,000 .	
107	Part de l'Etat dans les traitements accordés aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés	125,000 .	
108	Part de l'Etat dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1898 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité	298,000 .	
109	Part de l'Etat dans les frais de l'enseignement religieux à donner par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial	30,000 .	
110	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes	1,200,000 .	
111	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités	6,700 .	
112	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger	6,000 .	
115	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions, frais de voyage et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire	51,000 .	
	À REPORTER fr.	14,292,000 .	25,772,070 .

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE (suite).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
	Report. fr.	14,292,000 »	25,772,070 »
111	Frais de rédaction et de publication du dix-huitième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1894, 1895 et 1896) et fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale	9,000 »	»
	CHAPITRE XIV. DÉPENSES IMPRÉVUES.		
115	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse	6,000 »	6,000 »
	TOTAL fr.		25,778,070 »
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. CHAPITRE XV. SERVICES DIVERS.		
116	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires	600,000 »	600,000 »
	ENSEMBLE fr.		26,378,070 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1897.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur et de
l'Instruction publique,*
F. SCHOLLAERT.

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

(194)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

pour l'exercice 1898.

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.				
CHAPITRE 1 ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service 481,200		
2				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
486,200	486,200	»	»	486,200	467,959 14	
61,000	61,000	»	»	61,000	60,999 13	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,998 10	
18,050	18,050	»	»	18,050	13,757 12	
2,700	2,700	»	»	2,700	1,406 10	
592,950	592,950	»	»	592,950	572,119 59	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
7	•	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'Etat ou à des professeurs et instituteurs communaux et prenant cours en 1898 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année
8	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876) 82,000
	b.	Intervention de l'Etat dans le payement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'Etat et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1898 139,000
9	•	Suppléments de pensions accordés en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862 à des instituteurs communaux et restant dus au 1 ^{er} janvier 1898
10	•	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux
11	•	Restitution d'avances de parts de pensions faites au trésor public, par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'administration de l'instruction publique, en conformité de la loi du 13 mars 1867
12	•	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents salariés par l'Etat, à leurs femmes ou enfants qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minime, ont des titres à l'obtention d'un secours, en raison de leur position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
13	a.	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres 5,000
	b.	Indemnité du membre secrétaire 1,500
		A REPORTER fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1898.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
61,650	61,650	»	»	61,650	76,107 »	
221,000	221,000	»	»	215,000	206,566 96	
300	300	»	»	425	300 »	
43,500	43,500	»	»	43,000	42,410 24	
3,771	3,771	»	»	4,500	3,882 83	
98,400	98,400	»	»	98,400	95,167 50	
428,621	428,621	»	»	424,975	424,434 53	
4,500	4,500	»	»	3,300	3,298 »	
4,500	4,500	»	»	3,300	3,298 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
14	a.	Frais de la commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux	1,650
	b.	Indemnités pour la rédaction de l' <i>Annuaire statistique</i> , des tableaux du mouvement annuel de la population et de l'état-civil et autres travaux spéciaux du service de la statistique générale et de la commission centrale. — Traductions	5,250
15	»	Commission centrale de statistique : frais de bureau. — Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la commission centrale. — Achat, réception et envoi de livres et autres documents, abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale	
16	»	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque	
		TOTAL DU CHAPITRE III.	fr.
CHAPITRE IV.			
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.			
17	»	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	
		Traitements des employés, gens de service et gens de peine; traitements de disponibilité :	
	a.	Province d'Anvers.	116,950
	b.	— de Brabant.	152,070
	c.	— de la Flandre occidentale	130,085
	d.	— de la Flandre orientale.	152,810
	e.	— de Hainaut	157,590
18	f.	— de Liège	127,600
	g.	— de Limbourg	86,640
	h.	— de Luxembourg	82,450
	i.	— de Namur	100,000
	j.	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, aux augmentations réglementaires	12,665
	k.	Organisation des offices provinciaux du travail	50,000

GRADES.	TRAITEMENTS.
Directeurs	6,000
Chefs de division	4,500 à 5,500
Chefs de bureau	3,200 à 4,000
Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000
Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200
Id. de 3 ^e classe	1,300 à 1,800
Expéditionnaires.	1,000 à 1,200

A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,500	4,500	»	»	5,300	5,298 »	
4,900	4,900	»	»	4,900	4,750 »	
8,600	8,600	»	»	12,600	12,359 40	
4,800	4,800	»	»			
22,800	22,800	»	»	20,800	20,587 40	
449,800	449,800	»	»	449,800	446,127 22	
1,108,660	1,108,660	»	»	1,108,660	1,065,302 28	
1,558,460	1,558,460	»	»	1,558,460	1,511,429 50	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . fr.
		Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :
19	a.	Province d'Anvers 27,000 »
	b.	— de Brabant 27,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale 27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale 27,000 »
	e.	— de Hainaut 31,000 »
	f.	— de Liège 31,500 »
	g.	— de Limbourg 20,700 »
	h.	— de Luxembourg 20,700 »
	i.	— de Namur 24,000 »
		Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :
20	a.	Traitements des commissaires 211,500 »
	b.	Frais de bureau 45,400 »
	c.	Traitements des employés 191,000 »
21	»	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume — Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales
22	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination
		TOTAL DU CHAPITRE IV fr.
CHAPITRE V.		
AFFAIRES ÉLECTORALES.		
23	»	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} juin 1898. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections
24	»	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral
25	»	Frais de matériel, d'impressions et d'écritures nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. — Frais de correspondances télégraphiques. — Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'administration des affaires électorales
26	a.	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État (crédit non limitatif) 53,000 »
	b.	Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (crédit non limitatif) 130,000 »
27	»	Frais à rembourser au département des chemins de fer, postes et télégraphes, du chef du transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
1,558,460	1,558,460	»	»	1,558,460	1,511,429 50	
255,900	255,900	»	»	255,900	258,922 54	
445,900	445,900	»	»	470,900	451,444 72	
50,000	50,000	»	»	50,000	48,897 43	
54,000	54,000	»	»	34,000	31,928 »	
2,524,260	2,524,260	»	»	2,549,260	2,282,621 91	
20,000	20,000	»	»	58,000	44,148 59	
18,000	18,000	»	»	25,000	41,889 39	
20,000	20,000	»	»	150,000	63,757 12	
165,000	40,000	125,000	»	3,000	»	
75,000	1,000	74,000	»	216,000	121,775 40	
296,000	99,000	197,000	»			
Augmentation . . fr.		497,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																		
CHAPITRE VI.																				
MILICE.																				
28	»	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes, appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. — Vacations des médecins et chirurgiens. — Frais de recours en cassation. — Traductions																		
29	»	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. — Matériel indispensable aux opérations de la milice. — Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses																		
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.																		
CHAPITRE VII.																				
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.																				
30	»	Inspection générale et commandements supérieurs : traitements, indemnités, frais de route et de séjour																		
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>10,000</td></tr> <tr> <td>Commandants supérieurs</td><td>4</td><td>7,200</td></tr> <tr> <td>Secrétaire-archiviste de l'inspection générale.</td><td>1</td><td>2,800</td></tr> <tr> <td>Frais de route et de séjour</td><td>v</td><td>1,800</td></tr> <tr> <td colspan="2"></td><td style="border-top: 1px solid black;">21,800</td></tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	Inspecteur général	1	10,000	Commandants supérieurs	4	7,200	Secrétaire-archiviste de l'inspection générale.	1	2,800	Frais de route et de séjour	v	1,800			21,800
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.																		
Inspecteur général	1	10,000																		
Commandants supérieurs	4	7,200																		
Secrétaire-archiviste de l'inspection générale.	1	2,800																		
Frais de route et de séjour	v	1,800																		
		21,800																		
31	»	Inspection générale et commandements supérieurs : frais de bureau																		
52	»	Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.																		
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Contrôleur</td><td>1</td><td>1,200</td></tr> <tr> <td>Garde armurier</td><td>1</td><td>1,800</td></tr> <tr> <td>Salaire des ouvriers</td><td>v</td><td>5,900</td></tr> <tr> <td>Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions).</td><td>v</td><td>600</td></tr> <tr> <td colspan="2"></td><td style="border-top: 1px solid black;">7,500</td></tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Contrôleur	1	1,200	Garde armurier	1	1,800	Salaire des ouvriers	v	5,900	Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions).	v	600			7,500
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																		
Contrôleur	1	1,200																		
Garde armurier	1	1,800																		
Salaire des ouvriers	v	5,900																		
Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions).	v	600																		
		7,500																		
55	»	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, entretien, chauffage et éclairage des locaux. — Achat, entretien et réparations d'armes et d'objets d'équipement. — Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. — Impressions et reliures.																		
		A REPORTER. fr.																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1898	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
120,000	120,000	»	»	120,000	117,705 89	
20,000	20,000	»	»	20,000	16,026 50	
140,000	140,000	»	»	140,000	5,752 39	
21,800 »	21,800 »	»	»	21,800 »	21,100 46	
500 »	500 »	»	»	500 »	164 72	
7,500 »	7,500 »	»	»	7,500 »	5,927 15	
10,500 »	a) 15,000 »	»	4,500	10,500 »	10,379 61	n) Y compris 4,500 francs en charge temporaire.
40,500 »	44,800 »	»	4,300	40,500 »	37,571 94	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																					
		REPORT. . . . fr.																					
34	»	Tir national : personnel permanent																					
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Conservateur</td><td>1</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>Gardien en chef</td><td>1</td><td>1,900</td></tr> <tr> <td>Gardien adjoint</td><td>1</td><td>1,500</td></tr> <tr> <td>Greffier</td><td>1</td><td>1,200</td></tr> <tr> <td>Marqueurs</td><td>12</td><td>14,660</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>21,760</td></tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Conservateur	1	2,500	Gardien en chef	1	1,900	Gardien adjoint	1	1,500	Greffier	1	1,200	Marqueurs	12	14,660			21,760
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																					
Conservateur	1	2,500																					
Gardien en chef	1	1,900																					
Gardien adjoint	1	1,500																					
Greffier	1	1,200																					
Marqueurs	12	14,660																					
		21,760																					
35	a.	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses . . . fr. 7,340 »																					
	b.	Frais d'organisation des grands concours annuels; achats de prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie . . . fr. 22,000 »																					
36	»	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées — prix de tir																					
37	»	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires; subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers																					
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.																					
CHAPITRE VIII.																							
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.																							
38	»	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution . . .																					
39	»	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; traduction et expédition des diplômes																					
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.																					
CHAPITRE IX.																							
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.																							
	a.	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864. fr. 9,600																					
		Subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins 56,000																					
		65,600																					
40	b.	Subside à la veuve d'un légionnaire qui n'a pas été pensionné fr. 300																					
	c.	Subsides de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830, nécessaires 122,400																					
		Subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin. 57,600																					
		180,000																					
	d.	Subsides ou secours extraordinaires aux décorés de la Croix de fer et de la Croix commémorative, aux blessés de Septembre et à leurs familles. 35,000																					
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.																					

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
40,500	44,800	»	4,500	40,500	37,571 94	
21,760	21,760	»	»	21,760	6,724 92	
29,340	29,340	»	»	29,540	43,973 60	
43,000	43,000	»	»	43,000	15,098 29	
20,000	20,000	»	»	»	»	
154,400	158,900	»	4,500	154,400	101,370 75	
DIMINUTION . . fr.		4,500				
17,000	17,000	»	»	17,000	16,942 45	
3,000	3,000	»	»	3,000	2,015 »	
20,000	20,000	»	»	20,000	18,937 45	
280,900	280,900	»	»	310,000	313,316 61	
280,900	280,900	»	»	310,000	313,316 61	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
SCIENCES ET LETTRES.		
41	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; publication d'une <i>Bibliographie nationale (de 1850 à 1880)</i> ; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der nederlandse taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise) 43,000 »
	b.	Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou savants décédés 4,500 »
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques. 16,600 »
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1895 10,000 »
	e.	Souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des sciences et des lettres. — Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . — Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887; dépenses diverses 49,800 »
	f.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) 44,000 »
	g.	Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> 12,200 »
	h.	Office international de bibliographie: rédaction et administration 15,000 »
42	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du palais des Académies; frais divers. Subsides extraordinaires à l'Académie, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. Examen et jugement des concours de la fondation De Keyn 77,900 »
	b.	Frais de la commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique 20,000 »
	c.	Publication d'une biographie nationale 8,000 »
43	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature: traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; dépenses ordinaires. 25,000 »
	b.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande 5,000 »
		A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS propres POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
193,400	193,400	»	»	193,400	159,819 38	a) Concours quinquennal de littérature française et concours décennal de sciences philosophiques.
103,900	103,900	»	»	113,400	114,549 26	
30,000	50,000	»	»	30,000	24,537 19	
354,000	351,000	»	»	340,200	298,725 83	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
44	»	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service	
45	»	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	
46	»	Bibliothèque royale : personnel; rédaction du catalogue général	
47	»	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions	
48	»	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections	
49	»	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i>	
50	»	Archives générales du royaume à Bruxelles : personnel	
51	»	Archives générales du royaume à Bruxelles : matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique	
52	»	Archives de l'Etat dans les provinces : personnel	
	a.	Frais de publication des inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives . .	7,200 »
55	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc.	5,500 »
	c.	Inspection des archives communales.	2,000 »
54	»	Échanges littéraires internationaux	
		TOTAL DU CHAPITRE X.	fr.
		CHAPITRE XI.	
		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	
55		Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire	
56		Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque; acquisitions d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers	
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
551,000	551,000	»	»	540,200	298,725 85	
72,900	72,900	»	»	65,500	65,500 »	
33,000	33,000	»	»	35,000	36,579 66	
96,900	96,900	»	»	96,900	96,840 01	
a) 106,250	106,250	»	»	106,250	99,905 29	a) y compris 6,250 francs en charge temporaire (3 ^e annuité).
96,500	96,500	»	»	95,500	95,500 »	
52,250	52,250	»	»	52,250	52,235 44	
65,600	65,600	»	»	62,100	61,941 52	
10,200	10,200	»	»	10,200	10,095 39	
64,550	64,550	»	»	66,850	62,870 55	
14,700	14,700	»	»	18,200	15,186 64	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,990 »	
955,650	955,650	»	»	958,750	905,168 33	
1,000	1,000	»	»	1,000	666 64	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,335 35	
5,000	5,000	»	»	5,000	2,001 99	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
57	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État ; traitements de disponibilité.
58	»	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'administrateur inspecteur de l'université de Liège
59	»	Bourses universitaires ; bourses de voyage ; frais de concours pour la collation de ces bourses. .
60	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys
61	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel ; salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation
62	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'art. 17, litt. F de la loi du 12 avril 1894.
63	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel ; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale. ;
64	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indem- nités de séance aux membres. Matériel de la commission
65	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du commis
		A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFERENCES.		CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,000	5,000	»	»	5,000	2,004 99	
1,459,877	1,459,877	»	»	1,432,901	1,584,106 53	
595,440	595,440	»	»	559,940	555,562 50	
411,000	411,000	»	»	411,000	406,198 35	
60,000	60,000	»	»	60,000	60,980 75	
5,000	5,000	»	»	5,000	4,992 59	
11,000	11,000	»	»	11,000	8,597 »	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,496 40	
4,000	4,000	»	»	4,000	4,868 68	
1,000	1,000	»	»	2,000	2,000 »	
2,051,817	2,051,817	»	»	4,990,541	1,928,404 79	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																						
		REPORT fr.																						
66	»	Frais des concours universitaires : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités																						
67	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions																						
»	»	Frais de rédaction et de publication du quinzième rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur (<i>pour mémoire</i>)																						
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.																						
		CHAPITRE XII.																						
		ENSEIGNEMENT MOYEN.																						
68	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire																						
69	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers . . .																						
70	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne : personnel, traitements et indemnités																						
		<table><tr><th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>CLASSE.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th><th>Observations.</th></tr><tr><td>Inspecteur général.</td><td>1</td><td>»</td><td>7,500</td><td rowspan="3">29,500</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>5</td><td>»</td><td>6,000 à 7,500</td><td></td></tr><tr><td>Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles</td><td>1</td><td>»</td><td>2,000</td><td></td></tr></table>	DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteur général.	1	»	7,500	29,500		Inspecteurs	5	»	6,000 à 7,500		Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles	1	»	2,000	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																			
Inspecteur général.	1	»	7,500	29,500																				
Inspecteurs	5	»	6,000 à 7,500																					
Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles	1	»	2,000																					
71	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne : frais de voyage; missions; rémunérations; frais de bureau.																						
72	»	Inspection de l'enseignement de la gymnastique : traitement de l'inspecteur																						
75	»	Inspection de l'enseignement de la gymnastique : frais de route et de séjour. (Service mixte avec l'administration de l'enseignement primaire.)																						
74	»	Inspection des cours de dessin : traitements																						
78	»	Inspection des cours de dessin : frais de route et de séjour																						
		A REPORTER. fr.																						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,051,817	2,051,817	»	»	1,990,541	1,928,404 79	
12,000	12,000	»	»	12,000	15,972 55	
21,000	21,000	»	»	21,000	15,940 »	
»	»	»	»	4,000	»	
2,084,817	2,084,817	»	»	2,027,541	1,958,517 54	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,624 98	
4,000	4,000	»	»	4,000	2,065 72	
29,500	29,500	»	»	29,500	26,555 27	
12,800	12,800	»	»	12,800	9,596 36	
7,000	7,000	»	»	7,000	5,249 99	
5,000	3,000	»	»	5,000	2,243 »	
8,000	8,000	»	»	8,000	1,555 52	
4,000	4,000	»	»	4,000	1,560 69	
70,100	70,100	»	»	70,100	49,805 35	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :	
76	a.	Pour garçons à Nivelles et à Gand	42,050 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège.	58,050 »
	c.	Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités supprimée à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement	2,900 »
		Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :	
77	a.	Pour garçons, à Nivelles et à Gand	5,530 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège.	5,670 »
78	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	
79	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel.	
80	»	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. — Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	
		Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) :	
81	a.	Aux athénées royales (loi du 1 ^{er} juin 1850).	964,155 »
	b.	Aux athénées ou collèges royales (loi du 15 juin 1881)	657,090 »
	c.	Aux écoles moyennes (loi du 1 ^{er} juin 1850).	868,463 »
			A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
70,100	70,100	»	»	70,100	49,805 35	
85,000	85,000	»	»	85,000	80,095 04	
11,000	11,000	»	»	11,000	9,666 14	
60,000	60,000	»	»	60,000	59,564 »	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,489 45	
a) 6,000	6,000	»	»	6,000	»	a) Charge temporaire.
5,559,064	5,559,064	»	»	5,425,664	5,569,078 05	
5,771,664	5,771,664	»	»	5,656,264	5,570,495 99	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
	d.	Écoles moyennes (loi du 13 juin 1881)	1,037,936 »
	e.	Compléments de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux.	6,420 »
	f.	Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	5,000 »
82	»	Athénées ou collèges royaux : sections industrielles et commerciales; fréquentation des cours de l'institut supérieur de commerce, à Anvers.	
83	»	Écoles moyennes : bourses.	
84	a.	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 ^{er} et du 2 ^d degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes.	134,371 »
	b.	Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé.	1,040 »
85	»	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	
86	»	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. Impressions, fournitures et frais divers	
87	»	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi.	
88	»	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements.	
89	»	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'administration de l'enseignement moyen	
90	»	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 ^{er} juin 1850; acquisitions, reliures et autres dépenses	
	»	Frais de rédaction et de publication des rapports triennaux sur l'état de l'enseignement moyen (pour mémoire)	
TOTAL DU CHAPITRE XII.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,771,664	3,771,664	»	»	3,656,264	3,570,495 99	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,900 »	
33,000	33,000	»	»	33,000	31,273 »	
133,411	133,411	»	»	137,925	133,892 04	
32,000	32,000	»	»	32,000	30,517 80	
29,700	29,700	»	»	29,700	29,699 68	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
132,197	132,197	»	»	132,197	123,035 82	
9,200	9,200	»	»	9,200	8,302 75	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,193 08	
»	»	»	»	»	3,560 »	
4,170,672	4,170,672	»	»	4,037,786	3,961,872 16	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																
CHAPITRE XIII.																																																		
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.																																																		
91	.	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitement du secrétaire																																																
92	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés par l'arrêté royal du 2 février 1885 à prendre part aux travaux du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers.																																																
93	.	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitements de disponibilité																																																
		<table><tr><th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>CLASSE.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th><th>Observations.</th></tr><tr><td>Inspecteur des écoles normales</td><td>1</td><td>»</td><td>7,500</td><td>7,500</td><td></td></tr><tr><td>Inspectrice des écoles normales</td><td>1</td><td>»</td><td>2,400</td><td>2,400</td><td></td></tr><tr><td>Vérificateur des éconômats.</td><td>1</td><td>»</td><td>4,700</td><td>4,700</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteurs principaux.</td><td>18</td><td>»</td><td>de 5,000 à 7,500</td><td>115,900</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteurs cantonaux</td><td>80</td><td>»</td><td>de 5,000 à 4,500</td><td>280,000</td><td></td></tr><tr><td>Disponibilité.</td><td>»</td><td>»</td><td>»</td><td>5,000</td><td></td></tr><tr><td colspan="4"></td><td>415,500</td><td></td></tr></table>	DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteur des écoles normales	1	»	7,500	7,500		Inspectrice des écoles normales	1	»	2,400	2,400		Vérificateur des éconômats.	1	»	4,700	4,700		Inspecteurs principaux.	18	»	de 5,000 à 7,500	115,900		Inspecteurs cantonaux	80	»	de 5,000 à 4,500	280,000		Disponibilité.	»	»	»	5,000						415,500	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																													
Inspecteur des écoles normales	1	»	7,500	7,500																																														
Inspectrice des écoles normales	1	»	2,400	2,400																																														
Vérificateur des éconômats.	1	»	4,700	4,700																																														
Inspecteurs principaux.	18	»	de 5,000 à 7,500	115,900																																														
Inspecteurs cantonaux	80	»	de 5,000 à 4,500	280,000																																														
Disponibilité.	»	»	»	5,000																																														
				415,500																																														
a.		Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales 5,200																																																
b.		Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :																																																
94	1°	Aux inspecteurs principaux. 45,200																																																
	2°	Aux inspecteurs cantonaux. 114,000																																																
	3°	Aux inspectrices déléguées. 28,800																																																
c.		Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux 5,600																																																
95	a.	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires 97,200																																																
	b.	Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite 800																																																
a.		Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. . . 380,000																																																
b.		Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État 81,650																																																
96	c.	Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers 20,000																																																
	d.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application. 130,000																																																
		A REPORTER. fr.																																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
3,800	3,800	»	»	3,800	5,590 10	
415,500	415,500	»	»	415,500	404,818 55	
194,800	194,800	»	»	164,800	148,769 70	
98,000	98,000	»	»	98,000	»	
811,650	811,650	»	»	811,650	664,519 06	
1,525,750	1,525,750	»	»	1,493,750	1,235,497 39	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
		REPORT. . . . fr.						
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an, taux prévu par l'arrêté royal du 29 juin 1889.	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attributiones.	MONTANT de la dépense.	Observations.
		Écoles normales d'instituteurs :						
		Directeurs	7	°	de 4,000 à 5,000	3,700	37,700	
		Économes	7	°	» 2,200 » 5,000	2,600	22,800	
		Professeurs	71	°	» 2,400 » 3,200	»	187,300	
		Surveillants	19	°	» 1,400 » 2,000	3,100	37,450	
		Gens de service.	14	°	» 900 » 1,100	»	14,200	
		Écoles normales d'institutrices :						
		Directrices.	6	°	de 3,400 à 4,000	1,000	25,000	
		Économes.	6	°	» 1,800 » 2,600	1,000	14,600	
		Régentes et professeurs	67	°	» 2,400 » 3,200	»	172,700	
		Maitresses d'études	20	°	» 1,200 » 1,800	2,870	56,670	
		Gens de service.	11	°	» 900 » 1,100	»	12,100	
		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice et indemnités aux agents intérimaires.					560,520 10,480	
						TOTAL. . .	580,000	
97	»	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895); frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des jurys chargés de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne.						
98	»	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire						
99	»	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État						
100	»	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées						
	a.	Frais des conférences des instituteurs.						115,000 »
101	b.	Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs. Achat de spécimens d'arbres fruitiers et de graines						10,000 »
	c.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers						6,800 »
102	»	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.						
		A REPORTER. . . .						fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,325,750	1,525,750	»	»	1,495,750	1,223,497 59	
20,000	20,000	»	»	20,000	16,441 72	
6,000	6,000	»	»	6,000	5,955 71	
70,950	70,950	»	»	70,950	70,533 53	
200,000	200,000	»	»	200,000	197,516 »	
131,800	151,800	»	»	106,800	103,729 50	
100,000	100,000	»	»	125,000	99,999 35	
2,054,500	2,054,500	»	»	2,024,500	1,717,375 20	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
103	»	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 4 ^e , 2 ^e et 5 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.
104	»	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 103 à l'article 104 et vice versa.)
105	»	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons
106	»	Part de l'État dans les augmentations périodiques légalement obligatoires de traitement accordées à des instituteurs communaux ou adoptés
107	»	Part de l'État dans les traitements accordés aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés
108	»	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1898 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité
109	»	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux à donner, par des délégués des ministres du culte, aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial.
110	»	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes; service annuel ordinaire des écoles d'adultes . .
»	»	Concours entre les élèves des écoles primaires, etc. (pour mémoire)
111	»	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités
112	»	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger
113	a.	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisitions d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales 21,000 »
	b.	Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles, frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques 20,000 »
	c.	Missions, frais de voyage et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire 10,000 »
114	»	Frais de rédaction et de publication du dix-huitième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1894, 1895 et 1896) et fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale
		TOTAL DU CHAPITRE XIII fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,054,500	2,054,500	»	»	2,024,500	1,717,275 20	
9,200,000	9,200,000	»	»	9,200,000	»	
1,000,000	1,000,000	»	»	1,000,000	»	
20,000	20,000	»	»	20,000	»	
300,000	300,000	»	»	300,000	(a) 8,843,211 67	(a) art. 98 de 1895.
125,000	125,000	»	»	125,000	(b) 500,000 »	(b) art. 99 de 1895.
298,000	298,000	»	»	435,000	»	
30,000	30,000	»	»	50,000	»	
1,200,000	1,200,000	»	»	1,200,000	»	
»	»	»	»	»	(c) 61,938 73	(c) art. 100 de 1895.
6,700	6,700	»	»	4,300	4,030	
6,800	6,800	»	»	9,000	8,562 62	
51,000	51,000	»	»	51,000	40,820 67	
9,000	»	9,000	»	»	7,000 20	
14,301,000	14,292,000	9,000	»	14,399,000	11,182,857 09	
AUGMENTATION . . fr.		9,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE XIV. DÉPENSES IMPRÉVUES. 115 » Dépenses imprévues non libellées au Budget. Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse TOTAL DU CHAPITRE XIV. fr. 2^e SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. CHAPITRE XV. SERVICES DIVERS. » » Ameublement des gouvernements provinciaux de la Flandre orientale et du Limbourg (pour mémoire) » » » » d'Anvers et du Limbourg (pour mémoire) » » Garde civique. — Armement et équipement des corps spéciaux (pour mémoire) » » Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires (pour mémoire) 116 » Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires . . » » Transaction relative à des terrains que la ville d'Arlon a acquis en 1882 et 1883, pour la construction d'une école normale d'institutrices (pour mémoire). » » Tir national. — Installations complémentaires (pour mémoire) » » Agrandissement des locaux du Musée royal d'histoire naturelle. — Acquisition d'un immeuble attenant à ce musée (pour mémoire). TOTAL DU CHAPITRE XV. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
6,000	6,000	»	»	6,000	3,099 93	
6,000	6,000	»	»	6,000	3,099 93	
»	45,000	»	45,000	»	10,625 55	
»	»	»	»	42,219 45	»	
»	»	»	»	424,376	624	»
»	170,815	»	170,815	300,462	220,276 57	»
600,000	600,000	»	»	600,000	600,000	»
»	40,000	»	40,000	»	»	
»	»	»	»	194,750	256 25	
»	»	»	»	204,900	»	
600,000	855,815	»	255,815	1,766,707 45	831,782 17	
DIMINUTION . . fr.		255,815				

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																														
Récapitulation. 1^{re} SECTION. — Service ordinaire. <table> <tr><td>I.</td><td>Administration centrale</td></tr> <tr><td>II.</td><td>Pensions et secours</td></tr> <tr><td>III.</td><td>Statistique générale</td></tr> <tr><td>IV.</td><td>Affaires provinciales et communales</td></tr> <tr><td>V.</td><td>Affaires électorales</td></tr> <tr><td>VI.</td><td>Milice</td></tr> <tr><td>VII.</td><td>Garde civique et corps de sapeurs-pompiers</td></tr> <tr><td>VIII.</td><td>Décoration civique et récompenses pécuniaires</td></tr> <tr><td>IX.</td><td>Légion d'honneur et Croix de fer</td></tr> <tr><td>X.</td><td>Sciences et lettres</td></tr> <tr><td>XI.</td><td>Enseignement supérieur</td></tr> <tr><td>XII.</td><td>Enseignement moyen</td></tr> <tr><td>XIII.</td><td>Enseignement primaire</td></tr> <tr><td>XIV.</td><td>Dépenses imprévues</td></tr> </table> 2^e SECTION. — Dépenses exceptionnelles. <table> <tr><td>XV.</td><td>Services divers</td></tr> </table> TOTAUX. fr.		I.	Administration centrale	II.	Pensions et secours	III.	Statistique générale	IV.	Affaires provinciales et communales	V.	Affaires électorales	VI.	Milice	VII.	Garde civique et corps de sapeurs-pompiers	VIII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires	IX.	Légion d'honneur et Croix de fer	X.	Sciences et lettres	XI.	Enseignement supérieur	XII.	Enseignement moyen	XIII.	Enseignement primaire	XIV.	Dépenses imprévues	XV.	Services divers
I.	Administration centrale																														
II.	Pensions et secours																														
III.	Statistique générale																														
IV.	Affaires provinciales et communales																														
V.	Affaires électorales																														
VI.	Milice																														
VII.	Garde civique et corps de sapeurs-pompiers																														
VIII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires																														
IX.	Légion d'honneur et Croix de fer																														
X.	Sciences et lettres																														
XI.	Enseignement supérieur																														
XII.	Enseignement moyen																														
XIII.	Enseignement primaire																														
XIV.	Dépenses imprévues																														
XV.	Services divers																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
592,950 »	592,950 »	»	»	592,950 »	572,119 59	
428,621 »	428,621 »	»	»	424,975 »	424,434 53	
22,800 »	22,800 »	»	»	20,800 »	20,387 40	
2,324,260 »	2,324,260 »	»	»	2,349,260 »	2,282,621 91	
296,000 »	99,000 »	197,000 »	»	216,000 »	121,775 10	
140,000 »	140,000 »	»	»	140,000 »	133,732 39	
154,400 »	158,900 »	»	4,500 »	154,400 »	101,370 75	
20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	18,957 45	
280,900 »	280,900 »	»	»	310,000 »	313,316 61	
955,650 »	955,650 »	»	»	958,750 »	905,168 33	
2,084,817 »	2,084,817 »	»	»	2,027,541 »	1,956,317 34	
4,170,672 »	4,170,672 »	»	»	4,057,786 »	3,961,872 16	
14,301,000 »	14,292,000 »	9,000 »	»	14,399,000 »	11,182,857 09	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	3,099 93	
600,000 »	855,815 »	»	255,815 »	1,766,707 45	831,782 17	
26,578,070 »	26,432,385 »	206,000 »	260,515 »	27,423,969 45	22,829,812 75	
DIMINUTION. . . fr.		54,315				

(230)